Extension de la réserve naturelle nationale du Venec



Comité de pilotage Mardi 26 mars 2019 Salle polyvalente de Brennilis

Ordre du jour

- Retour sur les réunions des groupes de travail thématiques → état d'avancement des échanges
- Prochaines étapes de la démarche → RDV des mois à venir et calendrier 2019-2021
- Communication autour du projet → les différents outils à mobiliser

Les enjeux de l'extension

Enjeux de protection

- Milieux naturels d'intérêt national : tourbières, landes et prairies
- Continuité du fonctionnement écologique de la tourbière
- Paysages, témoins de l'histoire du Yeun Elez, de la Bretagne intérieure

Intérêt général

Valeurs territoriales

Situations individuelles

Enjeux socio-économiques

- Des activités économiques à pérenniser sur le territoire
- De nombreux propriétaires concernés, un besoin de pédagogie autour du projet

Enjeux de valorisation

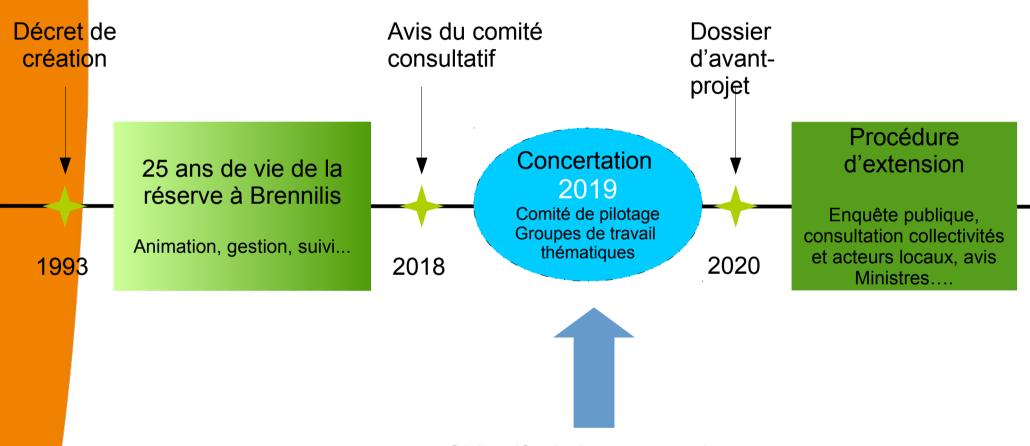
- Un espace support de nombreuses activités, à partager
- L'équipe de la réserve, un acteur actif et source d'innovation pour la Commune, la Communauté de communes
- Attractivité touristique et qualité du cadre de vie







Le contexte général du projet



Objectifs de la concertation :

- Des temps d'échange avec les acteurs locaux pour bien partager les éléments de contexte, les attentes et les positionnements de chacun
- Co-construire le projet d'extension (périmètre, réglementation, gestion) à partir des éléments esquissés par les services de l'État et le gestionnaire

Rappel des étapes de la concertation

17 avril 2018 : 1ère réunion d'information sur le projet, mise en place du comité de pilotage avec les représentants des usagers

4 septembre 2018 : comité de pilotage dédié à l'analyse des pratiques et usages (diagnostic)

29 novembre 2018 : 1^{ère} réunion des groupes de travail thématiques (projets de réglementation et de gestion)

- Agriculture
- Sylviculture

11 décembre 2018 : 2^{ème} réunion des groupes de travail thématiques (projets de réglementation et de gestion)

- Loisirs-tourisme et Valorisations territoriales
- Chasse

1^{er} février 2019 : comité consultatif de la Réserve

Les groupes de travail thématiques

Méthode de travail

- cartographies grand format (PLU, usages, voiries, habitats naturels...) → discussion sur la base d'éléments de diagnostic partagés
- analyse comparative de quelques décrets d'autres réserves naturelles nationales + analyse du décret de création de la réserve du Venec (1993) et propositions d'évolutions pour le projet de décret → points précis discutés en séance et propositions de compléments ou annotations
- regroupement des GT « Loisirs-tourisme » et « Valorisation territoriale », car participants identiques et thématiques qui se rejoignent

<u>Participants</u>

- 36 personnes différentes, 14 à 21 participants à chaque groupe thématique
- représentation variée : exploitants agricoles et forestiers, propriétaires, chambre d'agriculture, groupement des agriculteurs bio et syndicat forestier, sociétés de chasse et propriétaires-chasse privée, élus de Brennilis, Service Patrimoine naturel du CD 29, PNRA, Bretagne Vivante, services de l'État

Les groupes de travail thématiques

Ce que les GT ont apporté :

- espace d'expression et d'échange de points de vue sur la perception du projet
- alimentation du diagnostic des usages et des pratiques, qu'il reste à formaliser
- lecture collective des différents points de réglementation possible (décret) et reformulation pour certains
- identification de points de réglementation qui restent à expertiser et valider
- proposition d'orientations pour le projet de gestion : conventionnement, partenariats...
- un périmètre qui amène des interrogations, mais qui paraît être une base solide pour le projet
 - → des temps de travail constructifs et nécessaires
 - → vos remarques sur le compte-rendu ?

Le socle du projet d'extension

Sur la base du périmètre global d'étude (zones 1 à 4 = +286 ha)

Pas d'interdiction des pratiques économiques en vigueur (agriculture, sylviculture). Mais limitation de leur pratique aux parcelles en activité à la date du décret avec possibilité de dérogation sur d'autres parcelles pour des pratiques agricoles cohérentes avec le plan de gestion, c'est à dire garantissant le bon état écologique des landes et prairies.

Pas d'expropriation de parcelles, mais une gestion de la réserve par Bretagne Vivante pour laquelle une articulation reste à trouver entre :

- la gestion des parcelles publiques → ENS du Venec : potentiel de restauration de landes, intervention directe (génie écologique)
- la gestion des parcelles privées par les propriétaires ou exploitants
- → par d'intervention directe du gestionnaire sans accord du propriétaire, mais possibilité de développer des conventions de gestion pour un entretien concerté (taille de haies, pâturage..)

Pas d'interdiction des pratiques récréatives (chasse, pêche, randonnées...) en dehors des événements sonores ou lumineux.

Mais organisation de manifestations sportives et touristiques soumise à autorisation du Préfet. Pour la chasse, la pratique est autorisée selon la volonté des propriétaires : signature de conventions cynégétiques entre sociétés de chasse et propriétaires, pratiques spécifiques (entraînement des chiens, lâcher de gibier...) à adapter aux enjeux de la réserve.

Pas de mise sous cloche du territoire : projet de gestion de la réserve construit avec les acteurs locaux (élus, propriétaires et représentants des usagers), moyens plus conséquents pour la gestion de la réserve, sa valorisation et pour la mise en place de projets sur le territoire.

Les points à approfondir

- Situation foncière : état parcellaire, statuts et droits des propriétaires...
- Pratiques de chasse spécifiques : entraînement des chiens de chasse, lâcher de gibier...
- Pratiques agricoles et dispositifs de soutien aux agriculteurs : préciser ce qui est considéré comme l'entretien courant des parcelles (taille de haie...) et ce qui est considéré comme des travaux ayant un impact sur la réserve, évoquer les dispositifs PSE et MAE, échanger autour des pratiques agricoles de gestion des espaces naturels...
- Plan de circulation : répartition spatiale des usages
- Partenariats autour de la valorisation territoriale à prioriser : Quels acteurs mobiliser ? Quels projets ? Quelle implication des collectivités locales ?
- Autres points qu'il serait nécessaire de travailler ?
- ...
- •

Propositions pour la suite de la concertation

- 3 réunions techniques à organiser entre avril et juin :
 - Chasse
 - Agriculture
 - Plan de circulation
- 1 réunion publique le 25 juin pour informer largement les habitants sur le projet
- 1 temps d'animation et de rencontre le week-end du 21 et 22 septembre à Brennilis :
 - Visites et animations sur le terrain
 - Expositions, concours photo, projet dessin avec les élèves de l'école, projection de films...
- Intervention d'un bureau d'étude à partir de septembre 2019 pour formaliser le diagnostic socio-économique du projet : pratiques économiques, usages des habitants et des visiteurs, perceptions
 - Visites de terrain, enquêtes/entretiens, analyse de données
 - Perspectives et synthèse

Calendrier du projet

2019 : poursuite de la concertation

• 2ème semestre 2020 : remontée de l'avant-projet au Conseil National de la Protection de la Nature, mission du rapporteur sur le terrain → opportunité du projet, périmètre d'étude, niveau d'intérêt, écoute des acteurs, enjeux locaux et difficultés

 2021 : mise à l'enquête publique du projet de décret et consultations réglementaires → collectivités, chambres consulaires, fédérations, associations, CDNPS...

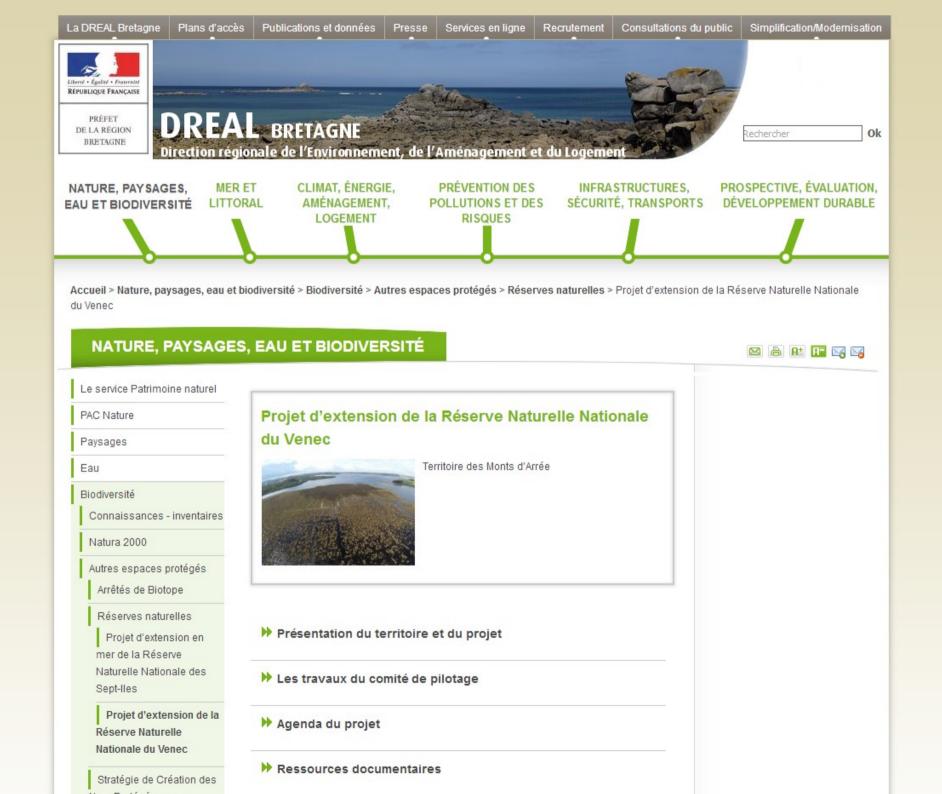
2021 ou 2022 : publication du décret d'extension

Communication

Un espace de communication sur le site internet de la DREAL :

http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/projet-d-extension-de-la-reserve-naturelle-r1332.html

- Éléments de contexte du projet
- Suivi du projet : compte-rendus du comité de pilotage, agenda du projet
- Etudes, synthèses, documents de communication → le dossier scientifique produit par Bretagne Vivante sera publié en avril (dernière relecture en cours)
- Un article dans le bulletin de Brennilis pour inviter les habitants à la réunion publique du 18 juin
- Des articles dans la presse locale pour présenter le programme du week-end du 20-21 septembre
- Autres idées ?



Merci de votre attention



PRÉFET DU FINISTÈRE

Extension de la réserve naturelle nationale du Venec



Comité de pilotage Mardi 26 mars 2019 Salle polyvalente de Brennilis

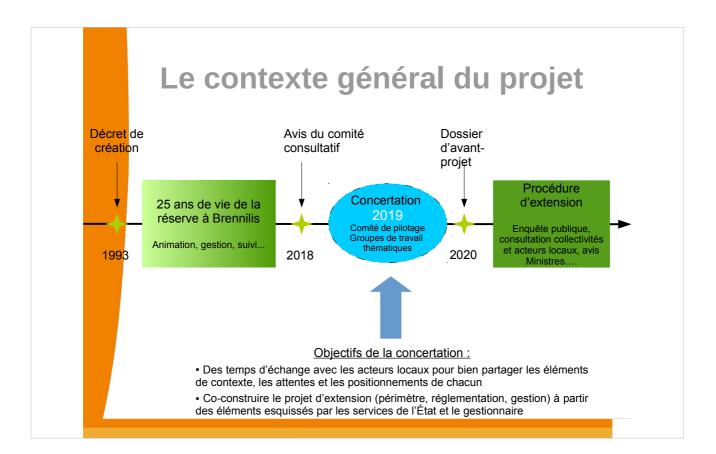
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Bretagne

www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr

Ordre du jour

- Retour sur les réunions des groupes de travail thématiques → état d'avancement des échanges
- Prochaines étapes de la démarche → RDV des mois à venir et calendrier 2019-2021
- Communication autour du projet → les différents outils à mobiliser





Rappel des étapes de la concertation

17 avril 2018 : 1ère réunion d'information sur le projet, mise en place du comité de pilotage avec les représentants des usagers

4 septembre 2018 : comité de pilotage dédié à l'analyse des pratiques et usages (diagnostic)

29 novembre 2018 : 1^{ère} réunion des groupes de travail thématiques (projets de réglementation et de gestion)

- Agriculture
- Sylviculture

11 décembre 2018 : 2^{\grave{e}^{me}} réunion des groupes de travail thématiques (projets de réglementation et de gestion)

- Loisirs-tourisme et Valorisations territoriales
- Chasse

1er février 2019 : comité consultatif de la Réserve

Les groupes de travail thématiques

Méthode de travail

- cartographies grand format (PLU, usages, voiries, habitats naturels...) → discussion sur la base d'éléments de diagnostic partagés
- analyse comparative de quelques décrets d'autres réserves naturelles nationales + analyse du décret de création de la réserve du Venec (1993) et propositions d'évolutions pour le projet de décret → points précis discutés en séance et propositions de compléments ou annotations
- regroupement des GT « Loisirs-tourisme » et « Valorisation territoriale », car participants identiques et thématiques qui se rejoignent

Participants

- 36 personnes différentes, 14 à 21 participants à chaque groupe thématique
- représentation variée: exploitants agricoles et forestiers, propriétaires, chambre d'agriculture, groupement des agriculteurs bio et syndicat forestier, sociétés de chasse et propriétaires-chasse privée, élus de Brennilis, Service Patrimoine naturel du CD 29, PNRA, Bretagne Vivante, services de l'État

Les groupes de travail thématiques

Ce que les GT ont apporté :

- espace d'expression et d'échange de points de vue sur la perception du projet
- alimentation du diagnostic des usages et des pratiques, qu'il reste à formaliser
- lecture collective des différents points de réglementation possible (décret) et reformulation pour certains
- identification de points de réglementation qui restent à expertiser et valider
- proposition d'orientations pour le projet de gestion : conventionnement, partenariats...
- un périmètre qui amène des interrogations, mais qui paraît être une base solide pour le projet
 - → des temps de travail constructifs et nécessaires
 - → vos remarques sur le compte-rendu ?

Le socle du projet d'extension

Sur la base du périmètre global d'étude (zones 1 à 4 = +286 ha)

Pas d'interdiction des pratiques économiques en vigueur (agriculture, sylviculture). Mais limitation de leur pratique aux parcelles en activité à la date du décret avec possibilité de dérogation sur d'autres parcelles pour des pratiques agricoles cohérentes avec le plan de gestion, c'est à dire garantissant le bon état écologique des landes et prairies.

Pas d'expropriation de parcelles, mais une gestion de la réserve par Bretagne Vivante pour laquelle une articulation reste à trouver entre :

- la gestion des parcelles publiques → ENS du Venec : potentiel de restauration de landes, intervention directe (génie écologique)
- la gestion des parcelles privées par les propriétaires ou exploitants
- → par d'intervention directe du gestionnaire sans accord du propriétaire, mais possibilité de développer des conventions de gestion pour un entretien concerté (taille de haies, pâturage..)

Pas d'interdiction des pratiques récréatives (chasse, pêche, randonnées...) en dehors des événements sonores ou lumineux.

Mais organisation de manifestations sportives et touristiques soumise à autorisation du Préfet. Pour la chasse, la pratique est autorisée selon la volonté des propriétaires : signature de conventions cynégétiques entre sociétés de chasse et propriétaires, pratiques spécifiques (entraînement des chiens, lâcher de gibier...) à adapter aux enjeux de la réserve.

Pas de mise sous cloche du territoire : projet de gestion de la réserve construit avec les acteurs locaux (élus, propriétaires et représentants des usagers), moyens plus conséquents pour la gestion de la réserve, sa valorisation et pour la mise en place de projets sur le territoire.

Les points à approfondir

- Situation foncière : état parcellaire, statuts et droits des propriétaires...
- Pratiques de chasse spécifiques : entraînement des chiens de chasse, lâcher de gibier...
- Pratiques agricoles et dispositifs de soutien aux agriculteurs : préciser ce qui est considéré comme l'entretien courant des parcelles (taille de haie...) et ce qui est considéré comme des travaux ayant un impact sur la réserve, évoquer les dispositifs PSE et MAE, échanger autour des pratiques agricoles de gestion des espaces naturels...
- Plan de circulation : répartition spatiale des usages
- Partenariats autour de la valorisation territoriale à prioriser : Quels acteurs mobiliser ? Quels projets ? Quelle implication des collectivités locales ?
- Autres points qu'il serait nécessaire de travailler ?

٠...

• ...

Propositions pour la suite de la concertation

- 3 réunions techniques à organiser entre avril et juin :
 - Chasse
 - Agriculture
 - Plan de circulation
- 1 réunion publique le 25 juin pour informer largement les habitants sur le projet
- 1 temps d'animation et de rencontre le week-end du 21 et 22 septembre à Brennilis :
 - Visites et animations sur le terrain
 - Expositions, concours photo, projet dessin avec les élèves de l'école, projection de films
- Intervention d'un bureau d'étude à partir de septembre 2019 pour formaliser le diagnostic socio-économique du projet : pratiques économiques, usages des habitants et des visiteurs, perceptions
 - Visites de terrain, enquêtes/entretiens, analyse de données
 - Perspectives et synthèse

Calendrier du projet

- 2019 : poursuite de la concertation
- 2ème semestre 2020 : remontée de l'avant-projet au Conseil National de la Protection de la Nature, mission du rapporteur sur le terrain → opportunité du projet, périmètre d'étude, niveau d'intérêt, écoute des acteurs, enjeux locaux et difficultés
- 2021 : mise à l'enquête publique du projet de décret et consultations réglementaires → collectivités, chambres consulaires, fédérations, associations, CDNPS...
- 2021 ou 2022 : publication du décret d'extension

Communication

• Un espace de communication sur le site internet de la DREAL :

http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/projet-d-extension-de-la-reserve-naturelle-r1332.html

- Éléments de contexte du projet
- Suivi du projet : compte-rendus du comité de pilotage, agenda du projet
- Etudes, synthèses, documents de communication → le dossier scientifique produit par Bretagne Vivante sera publié en avril (dernière relecture en cours)
- Un article dans le bulletin de Brennilis pour inviter les habitants à la réunion publique du 18 juin
- Des articles dans la presse locale pour présenter le programme du week-end du 20-21 septembre
- Autres idées ?

